



L'Espoir du Monde

Bulletin des socialistes chrétiens - Fondé en 1908

« *Socialiste
parce que chrétien* »

L'Espoir du Monde change de visage !

Comme nous l'avons promis, notre bulletin se présente aujourd'hui sous un nouveau visage. Nous espérons que nos lecteurs apprécieront cette nouvelle présentation.

Cette mue ne se veut pas que cosmétique: elle correspond à la volonté du comité de moderniser et d'améliorer le fonctionnement de notre Fédération et surtout de le rendre plus présent et plus visible. Pour ce défi, nous avons besoin de votre soutien, comme vous pourrez le lire dans le message de notre nouveau président. Quelques informations importantes vous sont également données en dernière page.

Merci d'avance !

Retours:
Georges Nydegger
Falquets 15
1223 Cologny

P.P.
1450 Ste-Croix

Message de notre nouveau président

Déjà 90 ans que la Fédération des socialistes chrétiens existe ! Nous ne pouvons que louer toutes les générations qui se sont succédé pour défendre cet idéal social basé sur les fondements bibliques et les enseignements du Christ.

J'aimerais remercier tout particulièrement Pierre Aguet, notre président sortant, pour son zèle à dénoncer l'injustice et à s'opposer à toutes les compromissions, tant au Palais fédéral qu'au sein de notre mouvement. Je me réjouis de savoir que sa plume continuera d'agrémenter notre petit journal et que nous pourrons toujours compter sur ses nombreux contacts et connaissances pour maintenir une qualité élevée dans nos journées de réflexion.

Vous connaissez tous notre devise «Socialiste, parce que chrétien !». Je dois reconnaître qu'elle me convient bien. J'aime m'appuyer sur les valeurs chrétiennes pour justifier mon engagement socialiste. L'appel du Christ m'a amené à étudier la théologie, puis à développer autant que possible des espaces propices à l'éclosion de la vie. La découverte de la diversité des milieux chrétiens m'a donné envie de creuser les notions de «communauté», de «partage», de «solidarité» et de «réconciliation». Nous sommes tous différents, mais avons besoin les uns des autres.

Lorsque Pierre m'a demandé de reprendre la présidence je n'ai pas accepté d'emblée. D'une part, je ne suis pas un vieux routard de la politique avec une aura d'envergure comme ces conseillers d'Etat et conseillers nationaux qui ont jalonné l'histoire de notre Fédération. D'autre part, notre mouvement ayant passablement vieilli, un lifting passant par une révision de nos moyens d'action devient indispensable.

Des questions se posent: quelle est notre raison d'être ? Apportons-nous une spécificité qui n'existerait pas sans nous ? Nous connaissons tous ces cas de gens «indispensables» qui décèdent d'une crise cardiaque: l'activisme sans Dieu est le meilleur moyen de ruiner sa santé. Mais si Dieu ouvre lui-même le chemin, comme la Mer Rouge, nous pouvons croire qu'il nous conduira sur l'autre bord avec une énergie renouvelée.

Principales interrogations

- En tant que socialistes chrétiens, avons-nous un message différent à délivrer que les socialistes non chrétiens ? Si ce n'est pas le cas, alors rentrons dans le rang.
- Le socialisme est fondé sur une base humaniste qui défend l'homme envers et contre tout. Christianisme et socialisme ne font pas toujours bon ménage comme l'a montré l'histoire du siècle dernier. Mais où se trouve notre espérance: dans un monde centré sur l'homme ou dans un salut donné par Dieu ? Comment notre message peut-il s'exprimer en politique ?
- On a tendance à opposer l'Etat Providence à la responsabilité

Edito



Didier Rochat a été nommé président de la Fédération romande des socialistes chrétiens, le 1er février dernier.

Théologien et titulaire d'un master en administration publique, responsable de la formation du personnel à l'Etat de Neuchâtel après avoir été quelques années pasteur, il est également conseiller général du chef-lieu (PS),

Quelle est notre raison d'être ?

individuelle. Peut-on défendre des prestations sociales élevées sans déresponsabiliser et favoriser les abus ?

- Au moment où de nombreux chrétiens, au nom de leur foi, prennent des positions très libérales (parti UDF en Suisse) ou va-t-en guerre (G. Bush) comment doit se manifester notre unité en Christ ?
- Comment faire de la politique aujourd'hui sans entrer dans la spirale de la recherche de pouvoir ou de la compromission coupable ?

Priorités

- Favoriser l'unité dans la diversité, la communauté contre l'exclusion, l'assemblée des croyants (*l'ekklesia*) contre la pensée unique du mensonge.
- Défendre une voie qui donne la priorité
 - au politique sur l'économique,
 - aux valeurs humaines avant le pouvoir de Mammon, le dieu de l'argent,
 - au pardon de Dieu qui met en échec le salut de l'homme par l'homme.
- Susciter la vraie solidarité sans tomber dans les travers de l'assistance. L'homme est et reste responsable de ses actes. Il passera en jugement. Ce n'est pas à nous de faire justice. L'histoire nous a enseigné que l'égalitarisme et le communisme ne sont pas des issues viables. Seule la dignité que Dieu donne à l'homme lui permet d'être libre et de prendre ses responsabilités. Être chrétien c'est être témoin, non révolutionnaire !

• Prendre au sérieux la mission divine qui nous a été confiée à la Création d'entretenir le «jardin» terrestre dans lequel Dieu nous a placés et de poursuivre son œuvre créatrice.

Nous avons besoin de vous pour

1. Promouvoir systématiquement notre mouvement et diffuser ses valeurs dans les sections locales et dans les églises.
2. Rajeunir notre mouvement par la fidélisation de nouveaux membres.
3. Faire de notre journal, au travers de vos contributions, une plate-forme de réflexion et d'échange.
4. Augmenter nos moyens financiers afin de pouvoir offrir une visibilité et une qualité digne de nos ambitions.

Si vous avez des idées, des occasions de faire parler de notre mouvement, n'hésitez pas à nous contacter. Et surtout, portez cette vision dans votre cœur et dans votre prière.

Didier Rochat, président de la Fédération romande des socialistes chrétiens

Prendre au sérieux la mission divine qui nous a été confiée

Merci à Pierre Aguet



C'est au début de 1991 que nous avons fait appel à Pierre Aguet pour succéder à Pierre Aubert à la tête de notre Fédération.

Nous avons pensé à lui parce que nous connaissions son militantisme socialiste et son engagement chrétien. C'est en effet au nom de sa foi que Pierre a mené une impressionnante vie de militant et d'élu.

Secrétaire cantonal permanent du PS vaudois pendant plusieurs années, conseiller communal puis municipal de Vevey, député, conseiller national, il a conduit une carrière très complète, tout en restant un vrai militant très proche de la base et sans cesser de se poser des questions sur les fondements de son engagement. Fervent lecteur d'ouvrages et de revues, il a étayé son action politique par une réflexion idéologique toujours renouvelée.

Il a notamment rédigé une brochure où il explique les fondements de son parcours, sous le titre «Engagez-vous qu'il disait». Le «I» porte la majuscule et fait donc référence au Christ..

Au sein de la Fédération, Pierre Aguet a tout particulièrement œuvré à l'organisation de nos journées d'Yverdon qui lui doivent beaucoup.

Le Comité romand te remercie, Pierre, pour tous tes engagements et pour ta fidélité à nos idées. Nous sommes très heureux de pouvoir continuer à collaborer avec toi.

Le Comité romand

*Le comité romand (élu lors de l'assemblée générale du 1er février), de g. à dr., devant: Didier Rochat, Ginette Duvoisin, Pierre Aguet
derrière: Rémy Cosandey, Roger Saugy, Jean-François Martin, Bertrand Zweifel, Edouard Dommen*

Manque sur la photo: Georges Nydegger



**Engagez-vous, qu'il disait
Foi chrétienne et engagement politique**
par Pierre Aguet
(28 p., 1995)
fr. 8.-

A commander à la rédaction



Le traitement de l'argent sale reste une spécialité suisse !

Dans notre numéro précédent, nous avons évoqué partiellement les exposés et débats de notre dernière journée de rencontre qui était consacrée au thème de l'argent sale.

Voici la suite de cette présentation.

Payer ses impôts, signe d'appartenance à la communauté

Edouard Dommen, économiste, membre du comité de la Fédération romande des socialistes chrétiens, a particulièrement insisté sur le rôle des impôts et la justification de leur paiement. Pour lui, la fraude est immorale car les impôts répondent à une triple nécessité:

1) L'ensemble de la collectivité fournit un certain nombre de services et de prestations (instruction, police, justice, déneigement, etc.). Il faut que le paiement de ces services soit obligatoire, rôle que remplit l'impôt;

2) L'Etat doit disposer de moyens suffisants pour gérer l'économie;

3) Il y a partout des riches et des pauvres. Mais toute société a l'obligation de veiller à ce que tous ses membres aient une existence décente. L'impôt joue donc un rôle important de redistribution.

Edouard Dommen a souligné l'importance de l'impôt progressif et expliqué le caractère injuste de l'impôt anticipé uniforme de 35%. Il a également dénoncé la sous-enchère fiscale et les paradis fiscaux.

Pour notre ami, le paiement d'impôts est un signe d'appartenance à la communauté dans laquelle on vit.

Répondant à quelques questions, Edouard Dommen a

admis qu'il y avait inégalité de traitement entre le revenu du travail et le revenu du capital. Conséquence inacceptable: si le travail est fortement taxé et le capital pas assez, les entreprises ont tout intérêt à licencier les travailleurs.

En Suisse, sur le plan de la fiscalité, on joue au coup par coup car on n'a pas assez de recul pour voir le problème dans son ensemble. Mais Edouard Dommen reste ferme sur deux points: l'imposition des gains en capitaux est indispensable et l'impôt sur les successions doit être conservé.

(notes de Rémy Cosandey)

L'impôt joue un rôle important de redistribution



Edouard Dommen

Forces et faiblesses de la justice face au blanchiment d'argent

Notre comité a eu la chance de pouvoir bénéficier du concours de M. Bernard Bertossa, ancien Procureur général de la République et Canton de Genève, qui nous a fait un exposé sur un aspect de ce vaste problème. Il s'est attaché à nous brosser un tableau du monde de la criminalité économique. Puis il nous a fait part, en se référant à son activité de Procureur général pendant douze ans à Genève, de l'action de la justice genevoise et fédérale contre ce fléau social.

1. Le monde de la criminalité économique

Par un discours imagé, parsemé ci et là de quelques pointes d'humour anglais, M. Bertossa nous emmène dans ce monde de la criminalité économique. En fait il s'agit plutôt d'une nébuleuse tant y manquent la clarté, la netteté; on est dans l'incertain, le flou, le fumeux, le brumeux. C'est dans l'ombre que se pratiquent

les nombreuses et diverses activités qui, additionnées les unes aux autres, produisent des rapports, des gains d'argent considérables, démesurés même qui échappent aux circuits légaux de l'économie, mais aussi et surtout à la fiscalité étatique.

Cette dernière se trouvant ainsi privée des moyens financiers dont les états ont besoin pour développer les politiques de santé, d'éducation, d'assurances sociales, de justice, de sécurité interne et externe, d'infrastructures routières, ferroviaires et aériennes. Ce déficit fiscal est particulièrement grave pour les pays en développement ou en émergence en Asie, Afrique ou Amérique du sud et centrale.

Et M. Bertossa de nous donner les différents types d'activités où se manifeste la criminalité économique:

- La spéculation immobilière qui nuit à une économie démocratique, mais est, en

Suisse, pénalement innocente.

- L'évasion fiscale, largement pratiquée en Suisse où elle n'est cependant pas considérée comme illégale.

- La banqueroute ou la gestion fautive et le trafic illicite d'armes sont deux activités passibles de poursuites pénales qui, la plupart du temps, ne débouchent sur rien parce qu'il est difficile de savoir qui a agi et depuis où.

- La corruption, l'argent étant utilisé pour détourner le pouvoir politique ou pour l'utiliser pour obtenir des avantages ou éviter des inconvénients. La classe politique suisse n'est pas gangrenée par la corruption, mais la Suisse est concernée massivement parce que notre place financière est utilisée pour placer et gérer les produits de la corruption étrangère.

- Les délits d'initiés, l'exploitation de la prostitution, la criminalité financière via Internet, les activités financiè-

Le monde de la criminalité économique est une nébuleuse

res de sectes religieuses; toutes les quatre sont punissables pénalement mais les poursuites sont extrêmement difficiles et souvent sans résultats.

- Le détournement de fonds publics étrangers et de subventions publiques, sans oublier le trafic des stupéfiants.

A propos de ce catalogue d'activités liées à la criminalité économique, non exhaustif mais déjà considérablement alarmant, il convient de faire quelques remarques:

- L'aire où elle se manifeste est la terre entière.

- Elle est remarquablement organisée.

- Elle dispose de toutes les compétences humaines de l'homme de main, en passant par l'homme de paille, jusqu'à l'universitaire brillant, bardé de diplômes considéré comme un «pur gentleman».

- Elle utilise parfaitement tous les moyens modernes de communication (téléphonie mobile, e-mail, Internet) et de transport.

Pour terminer cet aperçu de la criminalité économique, il serait intéressant de connaître la masse d'argent qu'elle représente. Il est très difficile de le savoir, attendu que toutes les activités qui la concernent se déroulent dans l'ombre. Aussi les chiffres que l'on entend doivent-ils être pris avec la plus grande prudence. Pour 2001, l'Agence télégraphique suisse a dit que le blanchiment d'argent dans le monde avait été estimé à 1290 milliards de francs suisses.

2. La justice face à la criminalité économique

Que peut faire, que fait la justice contre cette nébuleuse omniprésente et omnipotente ? M. Bertossa a commencé par évoquer l'évasion fiscale qui est le fait de placer dans un pays étranger des fonds qui n'ont pas été déclarés au pays de domicile (on dit «avoir oublié» de déclarer !), ce dernier se voyant ainsi spolié de rentrées fiscales. En Suisse, l'évasion fiscale ne constitue pas un délit; en conséquence, elle

n'est pas punissable et ne peut faire l'objet d'une demande d'entraide judiciaire internationale.

M. Bertossa relève qu'il n'en va pas de même pour la fraude fiscale. Elle consiste à falsifier des documents dans le but de tromper le fisc. En Suisse, contrairement à l'évasion fiscale, elle constitue un délit punissable par la loi et susceptible de faire l'objet d'une procédure d'entraide judiciaire internationale.

M. Bertossa constate que la criminalité économique est pratiquée depuis trois siècles et que la justice n'a entrepris de lutter contre elle que depuis une vingtaine d'années. Ceci peut-être du fait que la place financière suisse était souvent mise en cause dans des «affaires», en conséquence de quoi sa réputation était écornée et ses perspectives de gain réduites. En somme, mieux valait, économiquement parlant, être honnête. Ceci a conduit l'Association suisse des banquiers (ASB) à établir une convention de diligence. Il s'agit d'une convention privée concernant l'obligation de diligence des banques en cas d'acceptation de fonds et relative à l'usage du secret bancaire. Elle a été élaborée en 1977 par l'ASB, peu après l'affaire de Chiasso (à la fin des années 70, le Crédit Suisse s'est compromis dans des engagements financiers douteux en Italie. L'ensemble de la place financière suisse s'en est trouvé ébranlé, au point que la Banque Nationale et les deux autres grandes banques de l'époque, l'UBS et la SBS, ont dû mettre près de trois milliards de francs suisses à disposition du Crédit Suisse pour éviter le pire). Révisé en 1998 pour correspondre à la nouvelle loi suisse contre le blanchiment, cet accord libre entre l'ASB et les banques signataires prévoit notamment:

- le devoir de vérifier l'identité des clients et de l'ayant droit économique d'un compte s'il s'avère que celui-ci diffère du client;

- de ne prêter aucune assistance à la fuite des capitaux ni

à la soustraction fiscale ou à des actes analogues.

La convention de diligence ne modifie en rien l'obligation d'observer le secret bancaire. Ce qui permet aux banques d'accueillir en toute quiétude ce qu'elles considèrent comme le simple produit de l'évasion fiscale.

M. Bertossa relève avec satisfaction que la Suisse dispose d'une loi, la LBA, sur le blanchiment d'argent entrée en vigueur en 1998. Selon ses dispositions, les intermédiaires financiers (bancaires ou non bancaires) doivent connaître l'identité des personnes en relation d'affaires et, lors de transactions incertaines, annoncer leurs soupçons à un Bureau de communication en matière de blanchiment. Celui-ci doit vérifier en cinq jours (temps pendant lequel les comptes suspects doivent être bloqués) si les soupçons sont justifiés.

La lutte contre l'argent du crime n'obtient pas des résultats spectaculaires ni importants et les réseaux de la criminalité économique sont très loin d'être démantelés, ce que déplore amèrement M. Bertossa. Il relève toutefois que des affaires importantes ont été menées à bien, ou sont sur le point de l'être: affaires Abacha (Nigeria), Marcos (Philippines), Mobutu (ex-Zaïre), affaires liées à des détournements de fonds publics ayant amené la justice helvétique à bloquer les comptes concernés en vue de la restitution de leurs montants aux ayants droit.

Et pour terminer sur ce point, une définition laconique du blanchiment d'argent: recyclage dans les circuits ordinaires et légaux de l'argent gagné de manière criminelle.

3. Le citoyen face à la criminalité économique ?

L'exposé de l'ancien procureur général du canton de Genève nous a mis en face d'un fléau social qui nous laisse abasourdis. Que peut-on donc faire, à notre niveau, pour lutter contre ces fléaux que sont l'argent du crime organisé et l'évasion fiscale ? Bonne



Bernard Bertossa

Pour 2001, le blanchiment d'argent dans le monde a été estimé à 1290 milliards de francs suisses

question !

M. Bertossa doit constater qu'à l'organisation du crime économique correspond la désorganisation de la riposte. Le constat est sévère. Dans l'assistance des voix se font entendre:

- il faut s'engager dans des groupes qui ont pour but la lutte contre la criminalité économique;
- chaque avis, opinion manifestée, engagement, compte;
- ce n'est pas parce que l'on est petit qu'on ne peut rien

Discussion finale: Sortir de l'inaction

Devant un tel état des lieux, la discussion aurait pu tourner court. Le combat n'est-il pas trop inégal ? Le poids des individus négligeable ? Les programmes des partis difficiles à influencer ? Les groupes et organisations concernés irrémédiablement dispersés ? Que faire ?

Or les pistes pour agir n'ont pas manqué, suggérées par les participants autant que par les orateurs. Comment se fait-il que le public soit aussi mal informé concernant les frais de la justice ? Dans nos pays occidentaux, ceux-ci avoisinent un minuscule 1% des budgets publics. Les résultats de la lutte contre le blanchiment sont supérieurs aux dépenses engagées. Ne vaut-il pas la peine de le faire savoir ? Sait-on aussi que notre pays est le seul d'Europe à maintenir la distinction entre fraude fiscale et évasion non punissable, ce qui donne lieu à toutes sortes de glissements ? Voilà une position qui s'avèrera intenable à la longue. Il faut aussi que cela se sache.

Agir peut se décliner à la première personne: observer soi-même un comportement citoyen en matière de finances et de transparence est un début. Mais aussi engager correctement, s'il y a lieu, nos femmes de ménage, payer nos impôts et surtout comprendre et faire comprendre autour de nous à quel point l'impôt est vital pour des services dont nous avons besoin : routes, écoles... La mentalité anti-

faire (cette assertion provoque un frémissement militant dans rassemblée !);

- l'opinion publique a du poids; aussi faut-il la sensibiliser à ce fléau, s'y employer, dans la mesure de ses moyens.

Conclusion

L'ancien procureur de la République et canton de Genève nous a brossé un tableau éclairant du monde de la criminalité économique et de la justice face à elle. La principale cause de sa faible efficacité est que la criminalité est

surtout internationale et que la justice agit sur un plan national. Il y a urgence à ce que soit créé un espace judiciaire européen, voire mondial pour répondre à l'actuel défi adressé aux sociétés, aux états démocratiques par les organisations internationales de type mafieux. Chaque citoyen, dans la mesure de ses moyens, peut et doit s'engager dans cette lutte titanessque à l'issue de laquelle le monde démocratique est désormais lié.

(notes de Georges Nydegger)

impôts «bon enfant» n'est-elle pas aussi répandue que ruineuse ? Il est de bon ton d'estimer – et de s'en vanter – que «payer l'impôt est déshonorant», que «l'argent est mieux placé dans notre poche que dans celle de l'Etat»...

Les banques sont sensibles à leur image : pourquoi ne pas leur écrire ? On peut aussi poser des questions aux assurances. Lorsque c'est à bon escient.

On s'en doute, l'action individuelle ne suffit pas. Si elle demeure seule, elle risque de conduire à la frustration. C'est bien pour cela que les partis existent. L'arsenal de lutte contre l'argent sale dépend du parlement, donc des partis politiques: à nous de poser les bonnes questions jusqu'à ce que celles-ci soient prises en compte dans les programmes. La question de l'imposition des gains en capitaux, par exemple. L'expression du peuple a parfois des effets étonnants: à Genève, ce fut l'aboutissement de l'initiative pour la taxation des grandes fortunes, à la surprise des autorités (il est vrai qu'en terre vaudoise une telle initiative a échoué). Les groupes d'actionnaires ne sont pas encore assez connus (la CANES pour Nestlé, ACTAEL pour les banques finançant des bateaux dangereux pour l'environnement...)

Nous sommes «petits» ? Soit. Mais il a suffi qu'à Genève trois personnes s'unissent pour

organiser la réaction contre les mines anti-personnel: la loi suisse, considérée comme exemplaire, a fait tache d'huile sur le plan international. La Déclaration de Berne dispose de moyens modestes. Elle est ressentie comme fédératrice par plusieurs autres ONG sur certains sujets, par exemple en matière de négociation des tarifs douaniers qui pour le moment ne se discutent qu'entre pays riches. Cette politique des petits commencements n'aurait-elle pas sa place dans la lutte contre l'argent sale et la fraude fiscale ? Mais il faut avancer de manière approfondie, les actions «bancales» ne sont plus possibles.

Il a été remarqué, en conclusion, que la force de la droite, qui est bien organisée, est de modifier efficacement l'opinion publique avant de lancer ses initiatives. Celles-ci arrivent en terrain préparé. Pourquoi ne pas nous inspirer d'une même cohérence, nous qui recherchons plus de justice et de transparence ?

(notes de Bertrand Zweifel)

Orateurs de la journée: D. Froidevaux, E. Dommen, P. Aguet, B. Bertossa



Prochaine journée romande:

Samedi 7 février 2004

Thème:

L'autorité en question

(informations dans notre prochain numéro)

Les résultats de la lutte contre le blanchiment sont supérieurs aux dépenses engagées

*Dieu a donné
une soeur au
souvenir.
Il l'a appelée
espérance.*

« Mémoire »

La mémoire, le fait de se souvenir et de revenir aux événements passés, voilà qui n'a pas bonne presse dans notre société de la nouveauté. L'odeur du camphre n'est pas loin, quand ce n'est pas – à juste titre – celle du soufre et de quelque idéologie suspecte. Les films de la «dernière» guerre font recette et l'on se passionne de manière éphémère pour la dernière «révélation» de l'histoire: on en reste là.

Du point de vue de la gauche, il existe de bonnes raisons de se méfier du passéisme. Il a servi d'allié au conservatisme. Il a justifié et justifie encore, hélas, plus d'une légende fondatrice de mouvements nauséabonds.

Faut-il donc pratiquer l'oubli ? Le récent saccage des musées de Bagdad est significatif d'un mépris du passé : le passé des autres; celui, aussi, des occupants eux-mêmes, qui, on le sait, n'ont jamais brillé par leur devoir de mémoire. Sous d'autres cieux, on connaît bien le rôle des amnisties qui permettent de protéger les collaborateurs des ex-dictateurs, et ailleurs encore de dissimuler les fraudeurs, du fisc notamment. On connaît aussi, dans bien des pays totalitaires ou conservateurs, le rôle joué par les produits psychotropes qui étouffent fort à propos la contestation en même temps que la mémoire.

Dans la Bible, la mémoire est inscrite en lettres de feu. Elle a sa place au coeur sacré de son message. Le verbe «se souve-

nir» s'y retrouve 169 fois, et ceci dans les passages les plus mobilisateurs. Ce sont régulièrement les hommes et les femmes qui «se souviennent» des événements fondateurs : la libération de l'esclavage en Egypte et la passion et la résurrection du Christ, qui sont porteurs du salut, c'est-à-dire du courage, de l'invention et de la persévérance. Ce sont eux, et eux seuls, qui tiendront le coup et le cap au travers du succès et de l'insuccès. Ils participent dès maintenant à la dynamique du Royaume.

Par leur mémoire du passé, ils libèrent le monde des erreurs du présent.

Michel-Ange avait donc raison de dire: «Dieu a donné une soeur au souvenir. Il l'a appelée espérance».

Bertrand Zweifel

Portrait

Martin Niemöller

La vie de Martin Niemöller, ancien officier supérieur et théologien allemand, est exemplaire à plus d'un titre. Commandant de sous-marin durant la Première guerre mondiale, administrateur du Land de Münster-Westphalie de 1924 à 1930 et pasteur dès cette date à Berlin-Dahlem, Niemöller commence par se féliciter de l'arrivée d'Hitler au pouvoir, qu'il saluera en 1933 comme une «renaissance nationale» dans son livre «Du sous-marin à la chaire».

C'est l'introduction du «paragraphe aryen», discriminant les juifs convertis, qui va le faire changer d'avis. Dès lors, Niemöller sera une des têtes pensantes de l'Eglise confessante. Il fonde, en septembre 1933, le *Pfarrernotbund* (Association des pasteurs dans la détresse). Il rejoint l'opposition groupée autour de la revue *Theologische Existenz heute*. Il rédige aux côtés de Karl Barth la Confession de Barmen qui, au nom d'un christocentrisme conséquent, refuse toute ingérence de l'Etat dans les affaires ecclésiastiques ainsi que toute référence à «l'esprit du peuple et de la

terre», et se déclare solidaire des Juifs.

Alors que Barth se voit contraint de rentrer en Suisse, Niemöller multiplie de son côté les interventions publiques, rassemblant à plusieurs reprises une audience considérable et dénonçant les dérapages spirituels du pouvoir. En 1934, il est relevé de ses fonctions pastorales. Il continue à militer dans l'Eglise confessante, aux côtés notamment de Dietrich Bonhoeffer. Arrêté en 1937, il passera le temps de la guerre dans les camps de Sachsenhausen, Dachau et du Sud-Tyrol. Ce n'est qu'au terme d'une longue grève de la faim qu'il obtiendra des Américains, aux yeux desquels il est demeuré suspect, sa libération le 21 juin 1945.

Dès l'après-guerre, Niemöller multiplie les prises de position à contre-courant. Avec Barth, dont on se rappelle le manifeste «Guérison des Allemands ?», il insiste sur le fait qu'aucune vraie renaissance de l'Allemagne et des Allemands ne sera possible sans une reconnaissance de leur culpabilité. Pendant la guerre froide, il milite en faveur de la détente

entre l'Est et l'Ouest; il s'engage pour la Conférence chrétienne pour la paix, que l'on accusera – malheureusement avec raison – d'être manipulée par les Russes. Il s'oppose résolument au réarmement allemand, de même qu'à l'acquisition de l'armement atomique, et finira par adopter une position de pacifisme rigoureux. Nommé membre du Conseil de l'Eglise évangélique allemande, laquelle espère probablement par ce moyen adoucir ses positions, il en démissionnera en 1956. Dès 1961, et jusqu'à sa mort en 1984, il sera l'un des co-présidents du Conseil oecuménique des Eglises.

Le chemin atypique de Martin Niemöller est bien propre à susciter la réflexion au lendemain d'une guerre – la guerre d'Irak – marquée des deux côtés par un facteur religieux ambigu. Face au mauvais usage de la religion, qui pourrait inciter par réaction à un certain «apolitisme chrétien», le courage et la lucidité de ce témoin engagé indiquent la possibilité d'une voie différente.

Bertrand Zweifel



Frank Jehle: Karl Barth, une éthique politique, 1906-1968. Editions d'en bas, Lausanne, 2002



Théologien majeur du protestantisme européen au XXe siècle et auteur d'une monumentale «Dogmatique», Karl Barth a commencé sa carrière à Safenwil (AG) où il s'est illustré comme «pasteur rouge», allant jusqu'à adhérer au PS. Mais il se refuse à voir dans le socialisme une anticipation du Royaume de Dieu, ce qui l'opposera aux socialistes religieux, notamment à Léonard Ragaz.

Nommé professeur de théologie en Allemagne, il refuse de prêter serment de fidélité à Hitler et se voit exclu de l'université. Devenu un des pères de l'Eglise confessante allemande, forcé de revenir en Suisse où il enseignera à Bâle, il poursuit son engagement politique en luttant pour que l'on tende la main à l'Allemagne vaincue, contre l'anticommunisme et l'armement atomique.

Cet ouvrage passionnant et accessible explique les fondements théologiques de l'action de celui qui écrivit: «Une communauté qui se contenterait d'être spectatrice des événements de l'actualité ne serait pas la communauté chrétienne». Lecture à recommander à tout socialiste chrétien !

J.-F. Martin

Bonnes lectures

Fédération romande des socialistes chrétiens

Qui sommes-nous ?

- Des militant-e-s et sympathisant-e-s du parti socialiste, des autres partis de gauche, des syndicats et des organisations luttant pour la justice sociale,
- Des chrétien-ne-s convaincu-e-s que leur foi et leur espérance les engagent à lutter pour la Justice, la Paix et la sauvegarde de la Création,
- Des croyant-e-s cherchant à approfondir leur foi et à la mettre en pratique,
- Des croyant-e-s désirant promouvoir leurs convictions au sein des Eglises et des organisations de gauche.

Nos activités

- Publication de notre bulletin «L'Espoir du Monde», fondé en 1908, porte-parole de nos idées et de nos réflexions,
- Organisation de journées de rencontre sur un thème particulier
- Communiqués de presse défendant une position socialiste-chrétienne lors de votations,
- Mise à disposition d'orateurs pour des groupes, paroisses, partis, syndicats, ..., souhaitant réfléchir à la problématique foi - engagement social ou politique,
- Selon les possibilités de nos membres, réunion de groupes locaux et régionaux.

Nos objectifs (Article 3 des statuts)

- La FRSC poursuit les buts suivants :
- elle porte un regard chrétien sur le socialisme, au sens large du terme,
 - elle ouvre des débats sur l'éthique et la spiritualité,
 - elle propose un soutien critique à la réflexion et à l'action des Eglises et des mouvements de gauche,
 - elle recherche et encourage le débat avec les chrétiens non socialistes ainsi qu'avec les socialistes non chrétiens,
 - elle contribue à la réflexion des membres dans le domaine de la spiritualité et de la cohérence personnelle.

Brève histoire de la Fédération Romande

C'est en 1908 qu'est créée en France l'Union des Socialistes Chrétiens, qui publie dès lors «L'Espoir du Monde». Quelques Suisses romands y adhèrent dès l'origine et constituent des groupes, dès 1910, dans le Jura bernois et dans les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève. Ils se réunissent en 1914 au sein de la Fédération Romande des Socialistes Chrétiens.

Très marquée à ses débuts par le pacifisme et l'antimilitarisme, la FRSC et ses groupes ont une intense activité entre les deux guerres mondiales: séminaires d'étude, propagande politique, cultes du premier mai, écoles du dimanche populaires.

Après 1945, les groupes locaux disparaissent peu à peu, celui de Lausanne constituant dès lors un Comité romand qui assure la survie de la FRSC en contribuant à la parution de «L'Espoir du Monde» et en organisant une journée annuelle de réflexion.

A la suite de l'extinction du mouvement français, «L'Espoir du Monde» est devenu en 1986 l'organe de la seule FRSC. Le Comité romand a recruté des membres neuchâtelois et genevois; un groupe régional s'est recréé à Neuchâtel en 2001. Les journées annuelles de réflexion ont lieu régulièrement, en général à Yverdon-les-Bains.

Pour en savoir plus: «La Fédération romande des socialistes chrétiens, évocation historique», par J.-F. Martin (32 p., 1998). En vente (fr. 8.-) auprès de la rédaction.

A nos lecteurs

Notre Comité l'a expliqué lors de l'assemblée générale du 1er février: la Fédération romande des socialistes chrétiens se prévaut d'une longue existence (bientôt 90 ans), mais cela ne suffit pas à lui assurer un avenir à la hauteur de ses objectifs. Trop discrète, méconnue, elle ne parvient pas à faire suffisamment entendre sa voix et peine à renouveler ses membres.

Nous avons donc décidé de réagir et pris un certain nombre de mesures:

- des statuts ont été présentés et adoptés le 1er février, fixant les buts et le fonctionnement de la Fédération (voir le numéro 115);

- la maquette de l'Espoir du Monde a été modernisée, comme vous pouvez le constater dans ce premier numéro «new-look»;

- la Fédération tentera d'être plus présente sur la scène médiatique (prises de position par communiqués de presse).

Pour financer cette activité, bien que le bénévolat reste la règle tant au comité qu'à la rédaction du journal, l'assemblée générale a inscrit dans les statuts une nouvelle organisation financière:

- une cotisation de membre (qui comprend l'abonnement) a été décidée et fixée à fr. 40.- par année;

- il est possible de s'abonner au journal sans être membre, pour un montant annuel de fr. 20.-.

Cela représente une nette augmentation de notre tarif (abonnement fixé à fr. 10.- depuis 1982). L'augmentation des frais de port (considérable !) et d'impression a jusqu'ici toujours été compensée par la générosité des abonnés qui complétaient volontiers leur contribution par un don. Nous espérons donc qu'ils nous suivront dans notre volonté de modernisation. Merci de faire le bon choix en renouvelant votre intérêt et en versant la somme correspondante au CCP 10-16048-6 (L'Espoir du Monde - Lausanne). Les dons sont évidemment reçus avec reconnaissance ! Les moyens financiers mis à notre disposition seront employés à la propagation de nos idées.

Nos amis peuvent contribuer à cet effort en faisant de la propagande pour notre mouvement et son journal (des exemplaires du journal sont disponibles auprès de la rédaction).

N'hésitez pas non plus à intervenir activement, par exemple en nous proposant des réactions ou des textes pour le journal qui souhaite s'ouvrir à ses lecteurs.

A bientôt !

Le Comité romand

*A découper ou à recopier et à adresser à
M. Didier Rochat, Ste-Hélène 26, 2000 Neuchâtel*

- Je souhaite m'abonner à l'Espoir du Monde (1 an/4 numéros: fr. 20.-) et je verse la somme de fr. 20.- (1 an / 4 numéros) au CCP 10-16048-6, L'Espoir du Monde, Lausanne.
- Je souhaite devenir membre de la Fédération romande des socialistes chrétiens et je verse la somme de fr. 40.- (abonnement compris) au CCP 10-16048-6, L'Espoir du Monde, Lausanne.
- Je souhaite d'avantage d'informations et vous prie de me contacter.
- Je souhaite recevoir quelques exemplaires de L'Espoir du Monde pour les distribuer autour de moi.

Remarques:

Nom, prénom:

adresse:

tél.:

e-mail:

date et signature:

Sommaire du n° 116

- 1 Message de notre nouveau président (D. Rochat)
- 2 Merci à Pierre Aguet
- 3 Echos de la journée d'Yverdon du 1er février 2003
E. Dommen: Payer ses impôts, signe d'appartenance à la communauté
B. Bertossa: Forces et faiblesses de la justice face au blanchiment d'argent
- 5 Discussion finale: Sortir de l'inaction
- 6 Des mots et des choses: «Mémoire» (B. Zweifel)
- 6 Martin Niemöller (B. Zweifel)
- 7 Bonnes lectures:
F. Jehle: Karl Barth, une éthique politique
- 7 Fédération romande des socialistes chrétiens
Qui sommes-nous ?
Nos activités
Nos objectifs
- 7 Brève histoire de la Fédération romande des socialistes chrétiens
- 8 A nos lecteurs

L'Espoir du Monde

ISSN 0014-0732

anciens titres:

«Voies Nouvelles» 1918-1947

«Le Socialiste-Chrétien» 1947-67

Editeur:

Fédération romande des socialistes chrétiens

Président: Didier Rochat,
Ste-Hélène 26, 2000 Neuchâtel
didier.rochat@bluewin.ch

Rédacteur: Jean-François Martin,
Saules 9, 1800Vevey,
jfmartin.vevey@blueemail.ch

Administration: Georges
Nydegger, Falquets 15, 1223
Cologny

Imprimerie: Journal de Sainte-Croix et environs, 1450 Sainte-Croix

Abonnements:

Frs 20.- (1 an / 4 numéros)

CCP 10-16048-6

L'Espoir du Monde, Lausanne

